

Dossier thématique n°3

Octobre 2019

Démarche
« développement économique
et emploi pour les quartiers
en renouvellement urbain »

Les coopérations transfrontalières pour l'emploi



Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY**
Responsable de publication : **Matthieu BONAL**
Photographie : **MEL**
Document, traitement statistique et cartographie réalisés
par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Impression : **AD Concept**

Démarche
« développement économique et emploi
pour les quartiers en renouvellement urbain »

Les coopérations transfrontalières pour l'emploi

SOMMAIRE

Introduction.....	5
Les formes locales de collaborations transfrontalières en faveur de l'emploi	8
Les projets en cours.....	8
Les projets passés qui ont posé les bases de la transfrontalité franco-belge	9
Des futurs projets novateurs	10
L'est de la France, des territoires riches de travailleurs transfrontaliers	13
Des flux historiques de travailleurs aux origines diverses	13
Le Grand Est, une multitude d'initiatives très localisées.....	13
Conclusion.....	19

INTRODUCTION

PROBLÉMATIQUE : COMMENT LES ACTEURS PUBLICS SE MOBILISENT POUR METTRE EN PLACE DES COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ?

La France, un territoire au cœur de l'Europe

La France métropolitaine est directement frontalière avec six pays dont les spécificités géographiques, linguistiques et de dynamisme d'emploi sont singulières. Chaque jour, près de 350 000 personnes résidant en France sur un espace transfrontalier se déplacent pour travailler de l'autre côté de la frontière. Ces flux massifs au quotidien font naître des enjeux pour les collectivités qui hébergent et qui reçoivent les travailleurs.

Alors que l'Union Européenne souhaite effacer les frontières et favoriser la mobilité des citoyens, **la langue s'avère être encore aujourd'hui un réel obstacle à la mobilité, bien que d'autres facteurs comme la non harmonisation des transports en commun à l'échelle transfrontalière ou des différences d'administrations pèsent également.**

De nombreuses populations se retrouvent alors dépourvues de perspectives d'embauches au-delà de leur frontière alors que leurs compétences sont demandées. Toutefois, les Etats, les Régions et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pratiquent des échanges plus ou moins structurés pour tenter d'estomper les frontières et les barrières à la mobilité et à l'emploi entre les habitants frontaliers. On dénombre aujourd'hui en France 18 structures de gouvernance transfrontalière à caractère urbain ou économique à échelle locale ou régionale.

La métropole de Lille, au cœur du processus d'effacement des frontières

La métropole lilloise est une métropole transfrontalière unique en France. Elle partage un bassin d'emploi de plus de 2 millions d'habitants¹ avec les agglomérations de Tournai et Courtrai situées en Belgique francophone et flamande, ce qui en fait une place majeure dans l'Europe transfrontalière. Il s'agit également d'un cas atypique car la métropole ne partage qu'une seule frontière, mais de l'autre côté, deux langues sont parlées, le français et le flamand.

La métropole lilloise a une histoire marquée par les mouvements de populations. Dès le début du XIX^e siècle, de nombreux Belges issus de Flandre ont migré vers la métropole pour y trouver un emploi dans l'industrie textile notamment.

Aujourd'hui il s'agit de la troisième métropole économique de France. Néanmoins, le chômage de masse y est présent, notamment en raison de la crise du secteur textile qui a durement frappé une métropole fortement spécialisée.

De l'autre côté de la frontière, la situation de l'emploi s'est inversée en Belgique flamande qui bénéficie quant à elle aujourd'hui d'un dynamisme économique particulièrement important. Le chômage y est presque absent avec un taux de 4,6% dans la province de Flandre Occidentale en mai 2018, limité à moins de 3% dans certains arrondissements.

L'emploi transfrontalier existe. On dénombre près de 35 000 travailleurs transfrontaliers (près de 28 000 travailleurs français et plus de 7 000 travailleurs belges) sur le territoire de l'Eurométropole². Toutefois, le développement de l'emploi transfrontalier pourrait être amplifié en levant un ensemble de facteurs constituant des freins et des obstacles en particulier vers la Flandre. Une étude de Janvier 2019³, commandée par la MEL et réalisée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et le cabinet WES identifie les principaux freins suivants :

- › la maîtrise du néerlandais ;
- › un manque d'information sur les opportunités d'emploi en Flandre vers les demandeurs d'emploi français ;

1- Population de l'Eurométropole, « Les chiffres clés de l'Eurométropole », 2017.

2- Op cit

3- Rapport final « Étude sur l'emploi en Flandre Occidentale dans une métropole transfrontalière », MOT et WES, Janvier 2019.

-
- › la mobilité ;
 - › une concurrence sur les métiers en tension de part et d'autre de la frontière notamment dans les secteurs des transports, de la logistique, du nettoyage et de l'agroalimentaire ;
 - › la nécessité d'avoir un CV sans interruption de travail pour le demandeur d'emploi français postulant à une offre d'emploi belge ;
 - › une manque d'harmonisation des systèmes de formation belge et français rendant le parcours de formation du demandeur d'emploi complexe.

Des dispositifs européens pour effacer les frontières

L'Europe s'est construite pour rassembler les peuples et favoriser les échanges entre les pays membres. La construction européenne est un processus visant à favoriser la convergence entre les Etats. La question de la transfrontalité est ainsi mise en avant par des politiques européennes pour accroître les échanges entre les citoyens de part et d'autre des frontières, pour effacer les frontières et réduire les barrières naturelles et fonctionnelles qui bloquent le développement de projets transfrontaliers.

L'Union Européenne a ainsi mis au point différents dispositifs pour faciliter les échanges **entre collectivités et entre acteurs privés en Europe.**

Interreg

Le programme Interreg, instrument de la politique régionale de l'Union Européenne depuis près de 20 ans, est aujourd'hui un des principaux vecteurs de liens pour la coopération territoriale européenne.

Il permet de soutenir financièrement des acteurs publics, des associations et des entreprises qui mènent à bien des coopérations internationales pour effacer les frontières et tendre vers la convergence économique localisée.

Interreg est un programme fonctionnant par période de programmation de 7 ans, où des objectifs de coopération sont définis par la Commission européenne. Il apparaît comme un réel laboratoire d'expériences de terrains pour favoriser le développement de projets de coopérations transfrontaliers, transrégionaux et transnationaux.

Son champ d'action va au-delà de l'économie et permet de générer des projets dans différents domaines, notamment en faveur de l'emploi, de la compétitivité, de la croissance économique, de l'amélioration de la qualité de vie et du développement durable.

Le programme Interreg possède une enveloppe globale de financements de 426 millions d'Euros dont 359 millions d'Euros sont apportés par le FEDER⁴ pour la période 2014-2020.

Les GECT

En 2006, l'Union Européenne a créé les Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT), un instrument de coopération disposant d'une personnalité juridique pour permettre aux collectivités transfrontalières de faciliter et promouvoir leurs coopérations communes⁵. Ils sont des outils de la transfrontalité au service des collectivités, pouvant aboutir à des politiques communes en faveur des citoyens.

Afin de faire converger les dynamismes locaux de part et d'autre de la frontière, l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai a été un des premiers GECT créé dès 2008, démontrant une réelle ambition politique de la métropole lilloise de favoriser les échanges économiques transfrontaliers avec ses partenaires belges.

Des programmes détaillés dans ce dossier thématique sont aujourd'hui mis en œuvre au travers des organes transfrontaliers et des dispositifs européens, pour notamment favoriser le développement de l'emploi transfrontalier.

4- Fonds Européen de Développement Régional

5- D'autres outils viennent compléter la liste avec notamment les conventions de coopération transfrontalière, les groupements d'intérêt public de coopération transfrontalière, les sociétés d'économie mixte locale mais ces derniers présentent moins d'interactions entre les partenaires.

La mobilité et l'emploi transfrontalier : des leviers de développement pour les quartiers prioritaires et les sites NPRU

Au sein des quartiers en politique de la ville (QPV) de la MEL et des sites du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), la problématique du chômage est très prégnante. Le taux d'emploi est inférieur de 15 points (42%) dans les quartiers prioritaires de la MEL à la moyenne constatée à l'échelle métropolitaine (58%) en 2013⁶.

De plus, les profils « ouvriers » et « employés » sont surreprésentés parmi les habitants des quartiers prioritaires. Les profils présents parmi les demandeurs d'emploi peuvent correspondre aux besoins en main d'œuvre de l'autre côté de la frontière (notamment dans l'industrie textile et l'agroalimentaire).

La mobilité constitue un réel enjeu pour agir sur le problème de chômage au sein des quartiers⁷ défavorisés de la métropole. Ce travail sur la mobilité des demandeurs d'emploi au sein des quartiers prioritaires est d'autant plus important que la mobilité géographique est généralement plus faible pour les catégories socioprofessionnelles des employés et ouvriers que pour les cadres.

L'emploi transfrontalier constitue une opportunité pour les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires et ce pour des profils peu qualifiés et qualifiés.

6- « Emploi et tissu économique dans les quartiers prioritaires », ADULM, Mars 2019.

7- « Diagnostic métropolitain consolidé », démarche développement économique et emploi pour les quartiers NPRU, ADULM, Juin 2018

LES FORMES LOCALES DE COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Le chômage de masse engendre un coût social élevé pour les collectivités, mais représente surtout un danger à long terme d'exclusion durable du marché de l'emploi pour certaines franges de la population. L'éloignement de l'emploi durable génère des bulles de pauvreté et de précarité sociale qui accroissent les inégalités face aux possibilités de retour à l'emploi, surtout au niveau de l'emploi transfrontalier.

Les collectivités et les acteurs de l'emploi français, flamands et wallons cherchent ainsi des solutions pour ouvrir davantage le marché de l'emploi franco-belge en mettant en œuvre des dispositifs qui permettent de décloisonner le marché du travail transfrontalier en réduisant les obstacles à la mobilité.

Les fortes disparités en matière de chômage de part et d'autre de la frontière franco-belge ont amené les collectivités à se rapprocher pour répondre aux besoins grandissants des entreprises flamandes, en manque de main d'œuvre.

En Belgique, le secteur de l'emploi est une compétence régionale et non fédérale. Cela se caractérise par plusieurs organismes régionaux destinés à la recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi belges. En Flandre, c'est le Vlaamse Dienst Voor Arbeidsbemiddelingen en Beroepsopleiding (VDAB) qui a la charge de soutenir les chômeurs flamands. En Wallonie, il s'agit du Forem, l'office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi.

LES PROJETS EN COURS

Emploi sans Frontières

Emploi sans Frontières est un projet Interreg développé au sein du programme France-Wallonie-Flandre depuis le 1^{er} janvier 2016. Il est porté par les trois services publics de l'emploi français et belges, Pôle Emploi pour le versant français, le Forem pour la Wallonie et le VDAB pour la Flandre. Ce programme s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux étudiants en fin de cycle et aux entreprises issus des territoires Lille-Kortrijk-Tournai, Mons-Valenciennes-Sambre-Avesnois et Littoral-Flandre Intérieure-West-Vlaanderen.

Des organisations patronales et syndicales belges, les maisons de l'emploi de Lys-Tourcoing et du Valenciennois, ainsi que les GECT Dunkerque Littoral et de Lille Eurométropole se sont joints au projet pour engager des actions construites autour de la mutualisation des compétences de chacun.

Emploi sans frontières est un projet expérimental d'une durée de trois ans qui s'arrêtera le 31 décembre 2019. **Il a pour objectif de favoriser la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi transfrontaliers.** Pour mener à bien ce projet, les structures porteuses du programme ont mis en place :

› **des ateliers transfrontaliers d'accompagnement des demandeurs d'emploi français et belges.** Ils ont lieu en alternance en France, en Wallonie ou en Flandre, et sont organisés par les services publics de l'emploi et par les organisations syndicales belgo-françaises et la Maison de l'emploi de Valenciennes. Ces ateliers sont effectués avec le soutien du FEDER. Les groupes de demandeurs d'emploi de tous profils suivent une préparation à la mobilité transfrontalière : informations sur le statut du travailleur frontalier, équivalence des diplômes, préparation à l'entretien d'embauche, connaissance du marché du travail transfrontalier. La promotion du bilinguisme est également portée pour permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi au travers de cours de langue spécifiques au sein de l'Université de Lille ;

› **des job-dating transfrontaliers pour faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi.** Trois job-dating ont déjà été organisés, un dans chaque région transfrontalière. Le dernier en date a eu lieu à Maubeuge le 13 juin 2018. Les entreprises de secteurs ciblés par les partenaires, proposent des offres d'emplois à des candidats français ou belges, présélectionnés sur la base de leur profil par les organismes d'emploi, et qui ont bénéficié d'une préparation spécifique en amont de l'événement. A Maubeuge, le forum a rassemblé 66 candidats, dont 40 sélectionnés par Pôle emploi et 26 par le Forem pour un total de 120 offres d'emploi dans l'hôtellerie/restauration, industrie, bâtiment, administration et commerce. Avant chaque manifestation, les organisations patronales réalisent un travail d'analyse des besoins en main d'œuvre, une sensibilisation et une information à la plus-value de la mobilité transfrontalière.

L'agence Pôle emploi d'Halluin et le Werkwinkel du VDAB de Courtrai ont expérimenté une action complémentaire en mettant en réseau leurs services sous la forme d'une équipe transfrontalière composée de conseillers des deux institutions. Suite au bilan positif de cette action, d'autres équipes transfrontalières sont en cours de création. Pôle emploi, VDAB et le Forem souhaitent également développer une offre de formation qui répondrait à des besoins spécifiques en emplois transfrontaliers, en ayant pour objectif la libre circulation des compétences.

Contact :
Céline Ortega, Pole Emploi, celine.ortega@pole-emploi.fr

Compétences sans Frontières

Compétences sans frontières est un projet Interreg du programme France-Wallonie-Flandre piloté par l'Agence de développement de la province de la Flandre occidentale (POM).

Le projet a débuté en octobre 2016 pour une durée de 4 ans (Septembre 2020). Il a pour objectif de favoriser la mobilité transfrontalière dans la région franco-belge pour les demandeurs d'emploi francophones en cherchant à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi au niveau transfrontalier.

Le projet se concentre sur trois secteurs d'activités porteurs d'emplois techniques en tension : l'industrie agroalimentaire, le secteur du textile et des nouveaux matériaux et le secteur de la construction/rénovation durables.

Les acteurs du programme sont nombreux :

- › VDAB, Skilliant, Cobot, IPV (Alimento) et UNIZO pour la Flandre occidentale ;
- › le Forem, CEFRET, ELEA et IWEPS pour la Wallonie ;
- › Ensemble, le CIA, l'INSEE Haut de France, AFPA, IFRIA Nord-Pas de Calais-Picardie, Pôle Emploi Hauts-de-France, la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté de communes de Flandre Intérieure en CPME59 pour la France ;
- › l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et le GECT West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale sont également partenaires du projet.

Avec un budget de plus de 4 millions d'Euros pour la période totale de financement, ces partenaires se coordonnent pour mettre en place des programmes de formations spécifiques

aux métiers sélectionnés, pour améliorer l'information sur les opportunités de part et d'autre de la frontière, et pour accompagner les entreprises dans leurs démarches d'embauche.

En parallèle, un observatoire socio-économique issu des organes statistiques des trois versants, identifie et analyse les évolutions du marché de l'emploi transfrontalier.

Contact :
Ingrid Tahon, Pole Emploi, ingrid.tahon@pole-emploi.fr

LES PROJETS PASSÉS QUI ONT POSÉ LES BASES DE LA TRANSFRONTALITÉ FRANCO-BELGE

La plateforme de l'innovation de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (2007-2013)

La plateforme de l'innovation cherchait à développer les partenariats transfrontaliers pour les entreprises et les laboratoires situés de part et d'autre de la frontière. Elle ne se concentre pas sur l'emploi, mais plutôt sur les acteurs de l'économie de quatre secteurs innovants : la logistique, l'agro-nutrition-santé, le textile et matériaux innovants, et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il s'agissait également d'un programme Interreg qui visait à renforcer les démarches communes de valorisation territoriale, pour accroître le potentiel de développement économique de l'Eurométropole, notamment à l'échelle internationale.

La plateforme répondait à des appels à projets en commun, cherchait à mutualiser les outils et les connaissances, et souhaitait favoriser la concrétisation d'innovations pour aller progressivement vers une stratégie de développement économique à l'échelle de l'Eurométropole.

Cela se traduisait par la conception et la mise en œuvre de démarches communes et concertées entre les acteurs publics pour valoriser un territoire unique en tant que zone de développement transfrontalier attractive pour les investisseurs étrangers et ainsi pouvoir réaliser un lobbying auprès d'entreprises étrangères pour les attirer sur le territoire eurométropolitain.

Enfin le projet souhaitait renforcer le potentiel de développement exogène de l'Eurométropole et soutenir des actions transfrontalières de promotion internationale, notamment en ce qui concerne les pôles d'excellence et de compétitivité, présents de part et d'autre de la frontière, en favorisant leur intégration dans les réseaux européens.

Forum de l'emploi transfrontalier (2007-2013)

Le Forum emploi Eurométropole était organisé dans le cadre d'un projet Interreg du programme France-Wallonie-Vlaanderen. Il permettait chaque année de créer des rencontres entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi des deux côtés de la frontière franco-belge.

Il avait été créé en 2006 sous l'impulsion des trois services publics de l'emploi du territoire transfrontalier et d'Unizo (union des entrepreneurs indépendants flamands). Cet événement visait à améliorer et préciser l'offre d'emploi transfrontalière ainsi qu'à favoriser la mobilité. Le forum changeait de lieu chaque année, alternant entre Lille, Tournai et Courtrai.

Sur l'ensemble de la période de son existence, le forum aura proposé 15 000 postes pour plus de 1 000 entreprises mobilisées, amenant près de 50 000 visiteurs au total.

L'initiative a été stoppée pour permettre à l'Eurométropole de créer des politiques plus ciblées dans la nouvelle programmation Interreg, cherchant à répondre aux nouveaux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi, et en axant les démarches vers le travail transfrontalier en alternance ou avec une formation.

DES FUTURS PROJETS NOVATEURS

Le programme Interreg « En avant »

Depuis janvier 2019, un nouveau programme Interreg est mis en œuvre par le département du Nord et la Belgique, approfondissant encore un peu plus les démarches spécifiques en faveur du développement de l'emploi transfrontalier.

Le projet « En avant », porté par l'Agence pour l'emploi de la Flandre occidentale, a pour objectif d'aider les personnes les plus fragiles au retour à l'emploi par l'accès à une mobilité.

« En avant » cherche ainsi, en parallèle des autres projets existants, à développer de nouvelles initiatives et de nouveaux services en faveur, notamment, des demandeurs d'emploi non indemnisés (les allocataires du RSA, les jeunes en stage d'insertion professionnelle ou les jeunes bénéficiant d'une allocation d'insertion). **L'objectif du programme est d'expérimenter une solution à la non-adéquation du marché de l'emploi dans la zone transfrontalière (la Flandre Occidentale peine à trouver des employés alors que le taux de chômage est élevé dans le Nord), en portant l'initiative sur un public précaire très ciblé.**

Le projet Interreg s'articule autour de cinq axes d'actions concrètes :

- › prospecter activement des entreprises en Flandre Occidentale dont les postes vacants sont ouverts à la formation sur le lieu de travail, faciliter la coopération entre les entreprises et les intermédiaires français et wallons, et soutenir ces entreprises tout au long du processus d'emploi ;
- › constituer un panel précis de demandeurs d'emploi français et wallons, qui seront accompagnés intensivement de façon personnalisée pendant le parcours, avec un accès facilité à des cours de langues ;
- › utiliser les outils mis en place par le service de l'emploi flamand en matière de formation sur le lieu de travail, pour favoriser les formations professionnelles individualisées et les stages d'immersion professionnelle ;
- › communiquer clairement et de façon ciblée sur les outils de formation existants auprès des entreprises et du public cible ;
- › former et mobiliser les travailleurs frontaliers expérimentés comme tuteurs pour les demandeurs d'emploi afin d'accroître les possibilités de recrutements pour le public cible.

Ce projet doit permettre aux demandeurs d'emplois d'obtenir une garantie de formation soit en amont d'un retour à l'emploi, soit au sein de l'entreprise recruteuse.

« En avant » doit diagnostiquer les pénuries de main d'œuvre existantes de chaque côté de la frontière en réalisant une cartographie précise, car malgré un taux de chômage élevé, certains secteurs sont également en tension du côté français. L'objectif est ainsi de permettre d'embaucher des demandeurs d'emploi français en Flandre, sans pénaliser le marché français du travail.

Dès la fin du diagnostic, les résultats de cette cartographie seront alors transmis aux services compétents en matière d'orientation scolaire et professionnelle pour favoriser une meilleure adéquation à long terme de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier. L'objectif ici, est de permettre à toute la zone transfrontalière de bénéficier d'une meilleure croissance économique, plus convergente et cohérente.

La vocation sur-mesure du projet ne permet pas actuellement de l'étendre à un public plus large, mais ce programme doit permettre à terme de créer les bases nécessaires à des prochains dispositifs plus importants.

Contact :

Aurélie Lartillier, Département du Nord, 03 59 73 81 95, aurelie.lartillier@lenord.fr

Le Pass transfrontalier pour l'emploi en Flandre du PIA jeunesse

Le Pass transfrontalier pour l'emploi en Flandre consiste en la création d'une offre pédagogique visant à lever les freins à l'employabilité transfrontalière des jeunes demandeurs d'emploi.

Le projet s'inscrit dans le Programme d'investissement d'Avenir (PIA) « investir dans les jeunes de la MEL » porté par la MEL. Ce programme vise à expérimenter des actions en faveur de l'insertion des jeunes, de leur mobilité et de leur engagement citoyen.

Le Pass transfrontalier est en cours de définition. Sa conception a été confié à id6, entreprise lilloise de l'Economie Sociale et Solidaire qui crée des solutions et des dispositifs pédagogiques innovants. Le projet vise à construire une plateforme web rassemblant un socle minimal de connaissances à avoir pour accéder au marché de l'emploi flamand. L'acquisition des connaissances passe par l'obtention d'un badge (le pass transfrontalier) labellisé et reconnu par les institutions publiques de l'emploi et permettant de valider des connaissances auprès des recruteurs flamands. L'innovation repose sur la méthode d'apprentissage basée sur un processus de « gamification » : serious game ou e-learning game⁸... sur différents modules : le monde du travail, la linguistique, la mobilité, la culture flamande et l'emploi.

L'année 2018 a été consacrée à la conception des outils pédagogiques et à l'expérimentation du dispositif. L'année 2019 doit permettre de communiquer autour de l'outil en vue de son déploiement au public en mobilisant les différents partenaires du projet ayant participé à sa co-conception (Maisons de l'emploi, Missions locales et Forem notamment).

Contact :

Juliette Gosset, Service Citoyenneté et Jeunesse à la MEL, jgosset@lillemetropole.fr

8- Il s'agit d'outils informatiques qui utilisent le jeu pour atteindre des objectifs d'enseignement, de pédagogie, d'apprentissage ou de communication.

Les informations à retenir

- › Il existe de fortes disparités de taux de chômage entre la Flandre Occidentale et le Nord de la France notamment avec la métropole lilloise.
- › L'accès au marché de l'emploi transfrontalier constitue une opportunité pour les demandeurs d'emploi français.
- › Les acteurs publics de l'emploi de la métropole lilloise participent à la mise en place de projets très ciblés en matière d'emploi transfrontalier pour accroître l'efficacité du retour à l'emploi mais aussi de l'insertion professionnelle.

Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › La barrière de la langue constitue un obstacle majeur à lever pour favoriser l'emploi transfrontalier. L'acquisition d'un niveau de connaissances linguistiques minimal ou adapté au métier apparaît indispensable.
- › L'accompagnement à la mobilité semble particulièrement important pour les demandeurs d'emploi notamment ceux situés en quartiers prioritaires pour permettre de développer l'accès à l'emploi transfrontalier. Le développement d'une plateforme de mobilité en cours de construction par la MEL devra intégrer la question de la mobilité transfrontalière.
- › La connaissance fine des marchés de l'emploi français et flamand permet une adéquation optimale entre le profil des demandeurs d'emploi français et les besoins en main d'œuvre de l'autre côté de la frontière.
- › Deux points d'attention ont pu être identifiés :
 - la question du repérage des publics très éloignés de l'emploi : les initiatives en faveur de l'emploi transfrontalier sont portées par les acteurs traditionnels de l'emploi. La capacité à capter des demandeurs d'emploi en dehors des circuits traditionnels nécessite des relais de proximité au sein des quartiers ;
 - la question de la pérennité des dispositifs mis en place. Les financements étant surtout issus du programme Interreg, les projets ne sont pas pérennes dans le temps. En effet, le programme européen Interreg est un processus dynamique qui permet l'expérimentation de projets transfrontaliers. Sa vocation périodique oblige les porteurs de projets à améliorer et approfondir leurs contenus à chaque nouvelle période de programmation pour espérer obtenir des financements et ainsi poursuivre les politiques transfrontalières.

L'EST DE LA FRANCE, DES TERRITOIRES RICHES DE TRAVAILLEURS TRANSFRONTALIERS

DES FLUX HISTORIQUES DE TRAVAILLEURS AUX ORIGINES DIVERSES⁹

L'emploi transfrontalier s'est fortement développé depuis l'ouverture totale des frontières. L'Est de la France fait figure de région phare en terme de déplacements de travailleurs au-delà des frontières. L'Allemagne, mais surtout le Luxembourg et la Suisse proposent des salaires supérieurs à ceux de la France, ce qui crée une forte attirance des habitants français pour ces territoires.

La Suisse est le premier pays d'accueil des travailleurs français transfrontaliers. En 2013, il y avait plus de 170 000 français qui se rendaient quotidiennement en Suisse pour aller travailler. 30% des salariés français en Suisse sont des employés ou ouvriers, les professions intermédiaires et les cadres représentent respectivement 28% et 20%. La part des ouvriers français a diminué au cours du temps pour voir celles des deux autres catégories croître.

Le Luxembourg est le deuxième pays accueillant le plus de travailleurs français. Chaque jour, près de 100 000 travailleurs français s'y rendent, en provenance notamment des agglomérations de Longwy et de Thionville. A cette frontière également, les profils des travailleurs sont divers.

La structure des besoins en main d'œuvre au Luxembourg partage avec la Suisse un point commun. Ces deux pays ont vu la catégorie de professions « employés et ouvriers » français stagner, tandis que les profils de travailleurs « professions intermédiaires » et « cadres » sont de plus en plus demandés par les entreprises.

Enfin, l'Allemagne compte près de 40 000 travailleurs français. Toutefois, les besoins en main d'œuvre dans ce pays sont très fluctuants et la barrière de la langue ne permet pas de développer l'emploi transfrontalier. En outre, l'Allemagne bénéficie depuis de nombreuses années, d'un afflux régulier de travailleurs en provenance de pays où les salaires sont bas, ce qui rend la main d'œuvre française moins compétitive.

Chaque pays gère son rapport à la main d'œuvre étrangère de façon différente, même avec les frontaliers. Alors que le Luxembourg ne pratique aucun quota et favorise l'intégration de la main d'œuvre frontalière¹⁰, la Suisse quant à elle, pratique une politique de quotas et fait varier ses besoins en main d'œuvre de façon annuelle. En Allemagne, le papy-boom qui génère plus de départs en retraite que de nouveaux entrants sur le marché de l'emploi depuis environ cinq ans, favorise aujourd'hui l'arrivée de travailleurs étrangers dans l'industrie. Toutefois, les autorités allemandes réclament une certaine acculturation aux méthodes de travail en Allemagne pour les travailleurs étrangers, notamment en terme de niveau de langue allemande requis ou de capacité à comprendre le modèle de l'entreprise allemande.

LE GRAND EST, UNE MULTITUDE D'INITIATIVES TRÈS LOCALISÉES

L'Est de la France apparaît ainsi aujourd'hui comme la région qui mène les actions les plus abouties en faveur de l'emploi transfrontalier. Plusieurs collectivités ont mis en place des politiques de rapprochement avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne ou la Suisse depuis de nombreuses années, voire des décennies.

Les politiques sont conjointement menées avec les partenaires publics transfrontaliers au niveau de l'apprentissage des langues, de la précision des besoins des entreprises mais également en faveur de l'apprentissage, qui est par exemple très réclamé en Allemagne.

Dans ce cadre, le pacte d'Aix-la-Chapelle récemment acté, doit permettre de renforcer les initiatives déjà mises en œuvres de part et d'autre de la frontière pour accentuer les échanges et effacer un peu plus les frontières et les barrières à la mobilité.

9- Sources : Mission Opérationnelle Transfrontalière et Observatoire des Territoires.

10- Le Luxembourg voit chaque jour plus de 220 000 travailleurs entrer au Luxembourg alors que le pays compte à peine plus de 500 000 habitants.

Les structures d'accompagnements des demandeurs d'emploi et des travailleurs transfrontaliers

Plusieurs collectivités ont mis en place des structures « totem », sous forme de services d'information en faveur des habitants et des entreprises qui souhaiteraient s'établir ou travailler en dehors des frontières françaises. Le financement de ces structures est public, de nature variée mais bénéficie toujours de fonds européens. Parfois, lorsque la structure hébergeante est plurinationale, les institutions des pays membres participent toutes au financement.

Frontaliers Grand Est

Il s'agit d'un centre de ressources et de documentation (CRD) situé à Metz et mis en place en 2015 dans la Grande Région.

La Grande Région fut le premier GECT créé en Europe. Elle intègre la Wallonie, le Luxembourg, la Rhénanie, la Sarre ainsi que l'ancienne Région Lorraine. Aujourd'hui, dans cette zone de près de 11 millions d'habitants, près de 250 000 travailleurs passent les frontières allemandes, françaises, belges et luxembourgeoises. De ce fait, il existe de nombreuses collaborations entre les différentes collectivités européennes qui la regroupe. L'objectif principal est de renseigner les étudiants, les demandeurs d'emplois, les salariés et les entreprises françaises installés dans la Grande Région, qui souhaiteraient profiter d'opportunités au-delà des frontières françaises, en particulier vers la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne. Il renseigne ainsi les salariés et les entreprises sur les législations et les conditions de vie et de travail en Europe et plus particulièrement dans les régions partenaires de la Grande Région : prestations sociales, imposition, assurance-chômage, maladie maternité et retraite.

De plus, le CRD participe également :

- › à la gestion prévisionnelle de l'emploi. Il réalise des études sur la situation du marché de l'emploi transfrontalier ;
- › au développement et à la promotion des formations professionnelles transfrontalières ;
- › aux actions d'animations régionales et transfrontalières en matière d'emploi, notamment avec les acteurs publics de l'emploi, les CCI, les maisons de l'emploi et les institutions européennes.

Contact: Edouard Jacque, Conseiller régional Grand Est, Edouard.jacque@grandest.fr

La maison du Luxembourg

Il s'agit de la première initiative en faveur de l'accompagnement des travailleurs français qui travaillent ou qui souhaiteraient travailler au Luxembourg. La Communauté d'agglomération de Thionville a ainsi initié, en 2006, un centre d'information, d'accompagnement et d'échanges transfrontaliers au service des habitants frontaliers et des acteurs économiques du territoire.

En 2012, avec la signature du pacte territorial « G6 » regroupant les 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale du nord mosellan¹¹, la maison du Luxembourg s'est agrandie en faveur d'un rayonnement élargi au Nord Mosellan. Son financement est donc garanti par les membres du G6. Dans ce cadre, la maison du Luxembourg située à Thionville, organise des permanences délocalisées sur les territoires des EPCI du G6 demandeurs.

La maison du Luxembourg propose de nombreux services : informations sur la législation sociale, la fiscalité et sur le droit du travail luxembourgeois, des cours de luxembourgeois, des services pour la reconnaissance de diplômes, mais également des services de mise en relation pour les offres d'emplois.

La MOSA

Le point d'information transfrontalier MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne) est financé au travers d'un projet Interreg porté par la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France. Les trois autres intercommunalités du Val de Rosselle (Freyming-Merlebach, Pays Naborien et Warndt), ainsi que le département de la Moselle, participent au financement de la structure.

La MOSA a pour objectif d'informer les citoyens et les entreprises sur les questions qui se posent au quotidien à la frontière franco-allemande : droit du travail, sécurité sociale dans le pays voisin, recherche d'emploi, système éducatif sont quelques-uns des thèmes abordés. La MOSA dispose également d'une équipe qui propose un accompagnement individuel sur des questions spécifiques.

11- Il s'agit des Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, de Bonzonvillois Trois Frontières, de Cattenom et Environs, du Pays Haut Val d'Alzette et des Communautés d'Agglomérations du Val de Fensch et de Portes de France Thionville.

Les services transfrontaliers de la MOSA, basés à Forbach, existent depuis juillet 2015 et ont déjà profité à plus de 2000 utilisateurs.

Service emploi du Groupement Transfrontalier Européen

Au cœur de la région transfrontalière franco-suisse jouxtant Genève, le Groupement Transfrontalier Européen (GTE), association visant à informer et accompagner les populations transfrontalières, a mis en place un « service emploi » à destination des personnes françaises en recherche d'emploi. Dans le cadre de cette offre et grâce au financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes, le GTE propose des rendez-vous individuels et personnalisés. Au cours de ces entretiens, les personnes reçues sont renseignées sur l'état du marché du travail, sur les méthodes de recherche d'emploi, sur la culture du travail propre à la Suisse et sur le statut du frontalier. Le service emploi organise également des séances d'informations sur le marché de l'emploi transfrontalier. Son site Internet répertorie des offres d'emploi et permet aux candidats de déposer leur CV.

Le GTE a plus généralement pour objectif d'informer et d'accompagner aux plans juridique, fiscal, social, les travailleurs frontaliers, entre la Suisse et la France. Pour ce faire, depuis 2003, quatre maisons transfrontalières situées à Pontalier (25), Annemasse (74), Morteau (25) et Saint-Genis-Pouilly (01) renseignent le public sur les questions d'emploi, de formation ou sur les formalités administratives en Suisse.

Les événements ponctuels au service de l'emploi transfrontalier

Plusieurs agglomérations et plusieurs institutions pour l'emploi ont entrepris comme ce fut le cas sur le territoire de l'Eurométropole, la mise en place de forums pour l'emploi transfrontalier. **Pour ce faire, les salons ou forums de l'emploi transfrontalier, permettent de centraliser des offres au-delà des frontières, tout en ciblant des entreprises qui pourraient répondre à la main d'œuvre locale en recherche d'un emploi.**

Se former ou travailler en Allemagne, Warum nicht !

Il s'agit d'un salon pour l'emploi organisé par la Métropole de Mulhouse et la Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace (MEF). Depuis de nombreuses années, la MEF, en partenariat avec la Métropole de Mulhouse (m2A), a mis en place des dispositifs en faveur de la mobilité des travailleurs français vers l'Allemagne, notamment vers l'agglomération de Fribourg. En effet, dans la région du Bade-Wurtemberg, les besoins en main d'œuvre sont de plus en plus importants alors que le chômage reste fort dans la région mulhousienne. Suite à la crise financière de 2008, la région mulhousienne a été fortement impactée par la hausse du chômage alors qu'en Suisse ou en Allemagne, l'emploi a mieux résisté.

La m2A et la MEF ont recherché des solutions pour relancer la dynamique de l'emploi. La question de l'emploi transfrontalier a très vite été diagnostiquée comme solution pérenne. C'est ainsi que la m2a, la MEF et l'Agentur für Arbeit¹² de Fribourg signent depuis 2013 **des conventions en faveur d'une collaboration transfrontalière pour l'emploi**. Chaque entité membre de la convention intègre le conseil d'administration de l'autre entité pour favoriser le dialogue et influencer sur les projets transfrontaliers. Les conventions ont permis notamment d'organiser chaque année, un grand salon d'information, organisé à Mulhouse.

En 2017, plus de 700 visiteurs ont pu tester gratuitement leur niveau de langue allemande, trouver des formations transfrontalières ainsi que les modes de financement possibles, étudier des projets franco-allemands, traduire leur CV ou optimiser leur candidature en étant soutenu par des experts, et surtout accéder à près de 4 000 offres. Face au succès de cette initiative, une extension du partenariat et donc du territoire a eu lieu avec l'ajout de la région de Lörrach et de l'agglomération de Saint-Louis depuis octobre 2017, ce qui permet de travailler en étroite collaboration jusqu'à la frontière suisse.

Contact :
Alexandra Walonislow, directrice de la MEF, a.walonislow@mef-mulhouse.fr

¹²- Il s'agit de l'agence allemande pour l'emploi qui regroupe tous les services de l'emploi en Allemagne, du guichet pour l'emploi à la coordination des acteurs institutionnels et privés.

Le MonatsTreff

Il ne s'agit pas d'une structure permanente mais d'une action mensuelle récurrente menée par la Maison de l'Emploi et de la Formation Sud Alsace Mulhouse (MEF), qui se déroule durant une journée chaque troisième mercredi du mois. Les habitants de la métropole de Mulhouse sont invités dans les locaux de la MEF pour y obtenir des informations sur la mobilité en Allemagne. Ils peuvent y rencontrer des agents experts dans le marché de l'emploi allemand, ainsi que des offres d'emploi. Le service est gratuit et sans prise de rendez-vous.

L'apprentissage Réussir sans Frontières

Il s'agit d'une initiative menée et organisée par la Région Grand Est pour favoriser l'accès à la formation transfrontalière des jeunes et faciliter leur insertion sur le marché du travail dans le Rhin Supérieur (Alsace, Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat).

Le programme vise trois objectifs :

- › en premier lieu, communiquer auprès des élèves, des jeunes apprentis et demandeurs d'emploi, pour susciter le désir de mobilité transfrontalière et sensibiliser les différents publics-cibles aux opportunités professionnelles transfrontalières, en fournissant une information ciblée à ceux qui souhaitent concrétiser un projet de mobilité transfrontalière ;
- › ensuite le programme cherche à rapprocher les entreprises et les candidats en proposant en amont une adéquation des compétences par une offre de formations transfrontalières adaptée aux besoins des entreprises ;
- › enfin il s'agit de suivre les apprentis tout au long du processus d'apprentissage pour leur permettre une insertion durable sur le marché de l'emploi transfrontalier.

Plus concrètement le programme permet aux jeunes d'accéder à tous les systèmes de formations par l'apprentissage en Allemagne, notamment :

- › **l'apprentissage transfrontalier** qui permet à un apprenti d'effectuer la partie théorique de sa formation en CFA en Alsace et la partie pratique en contrat d'apprentissage dans une entreprise du pays voisin (Pays de Bade en Bade-Wurtemberg, Sud du Palatinat en Rhénanie-Palatinat). L'apprentissage transfrontalier est possible également entre la Sarre et la Lorraine depuis l'accord-cadre signé en juin 2014 ;
- › **le système allemand**. Dans ce cas, l'apprenti réalise l'intégralité de sa formation en Allemagne ;
- › **l'Azubi-bacpro**¹³, qui prépare à un apprentissage transfrontalier. L'Azubi-bacpro, permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme (Bac professionnel) de leur pays d'origine, une attestation de compétences reconnue de l'autre côté de la frontière (Zusatzqualifikation in der Fremdsprache). L'objectif du dispositif est d'élever le niveau de qualification des élèves grâce aux compétences linguistiques et interculturelles acquises et d'augmenter ainsi leurs chances d'insertion professionnelle.

La Région Grand Est met également en place des parcours de formation personnalisés imprégnés de la double culture franco-allemande, cours de langue, ateliers de soutien à la recherche d'emploi, permanences franco-allemandes assurées par des conseillers.

Une bourse à la mobilité complète ce dispositif. Elle vise à pallier les difficultés de déplacement et d'hébergement des candidats apprentis, qui constituent un réel frein au développement de l'apprentissage transfrontalier. Une aide de 70 € par mois sur 10 mois est allouée aux personnes bénéficiant du programme. Les demandeurs d'emploi bénéficient également d'une bourse de 200 € par mois de formation dès lors qu'ils sont en immersion de l'autre côté du Rhin.

Contact : Sarah Seitz, EURES, 03 67 68 01 00

¹³- Azubi pour Ausbildung (formation) et Auszubildende (apprenti) en allemand.

Les projets singuliers

Task Force Frontaliers

Il s'agit d'un projet Interreg qui existe depuis 2011 au sein de la Grande Région et qui a été reconduit en 2015 jusqu'en 2020. Il réunit de nombreux acteurs publics français, luxembourgeois et belges, notamment les acteurs de l'emploi, mais également les services des Etats, ainsi que des EPCI. Au sein de la Grande Région, il existe plusieurs structures de coordination transfrontalières, qui œuvrent à l'approfondissement des relations entre l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la Belgique.

L'objectif principal de ce projet est d'élaborer des propositions de solutions juridiques et administratives répondant aux principaux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs frontaliers, les frontaliers étudiants, apprentis, stagiaires et en cours de formation continue, ainsi que les entreprises qui emploient des travailleurs frontaliers.

Les membres du projet Task Force agissent en experts juridiques et transmettent ces propositions aux responsables politiques concernés, à l'échelle régionale, nationale et européenne, afin que celles-ci soient concrétisées. Ce projet cherche également à répondre à des questions juridiques techniques pour pallier les différences en terme de droit du travail entre les deux pays.

Task Force Frontaliers a également pour ambition de devenir un acteur de la coordination entre les acteurs institutionnels de la Grande Région qui agissent en faveur de la mobilité transfrontalière et agit en complémentarité avec les autres programmes en cours dans les collectivités du Grand Est.

Babylingua

Il ne s'agit pas d'un projet en lien direct avec l'emploi mais d'un projet qui a pour objectif de réduire les frontières dès le plus jeune âge au sein des agglomérations transfrontalières. Il s'agit d'un projet Interreg qui prévoit la construction et l'équipement de deux structures transfrontalières d'accueil de la petite enfance sur le territoire de l'Eurodistrict SaarMoselle. Les équipes responsables des structures seront recrutées sur des critères de biculturalité, pour permettre aux enfants d'être baignés dans un environnement totalement bilingue.

Ce projet cherche à répondre aux questions et obstacles légaux liés au caractère transfrontalier des crèches. Il doit également entreprendre un travail de concertation et de coordination avec l'ensemble des partenaires communaux et intercommunaux, les organismes de contrôle ainsi que les cofinanceurs français et allemands.

Les modèles français et allemands de crèches n'étant pas les mêmes, ce projet a pour objectif de pousser un peu plus loin la collaboration entre deux agglomérations en faveur de la petite enfance mais aussi pour l'emploi, dans la mesure où les crèches permettent aux deux parents ou aux parents isolés de travailler.

3Land

Il s'agit d'un projet inédit en Europe de développement urbain commun à trois pays. Alors que l'urbanisme de l'agglomération trinationale se concevait jusqu'à présent à l'échelle de chaque pays, 3Land propose une approche plus globale grâce à une coopération de grande ampleur.

Le projet est porté par l'Eurodistrict Trinationale de Bâle (ETB) qui est la plateforme de coopération transfrontalière de l'agglomération trinationale de Bâle. L'ETB a été créé par les collectivités françaises, allemandes et suisses en 2007 comme association de droit local. Il s'agit actuellement de l'aire urbaine transfrontalière qui est la plus aboutie en matière de planification urbaine. Les politiques menées par le groupement sont essentiellement portées sur l'aménagement du territoire, la mobilité et le développement économique.

Plusieurs périmètres de développement ont été définis sur un territoire commun à Bâle, Huningue et Weil am Rhein pour former un ensemble transfrontalier au sein duquel chaque quartier gardera sa spécificité. Ce territoire s'étend sur 430 hectares dont 82 pourraient être affectés ces dix prochaines années à des projets immobiliers (habitat et bureau) permettant l'accueil de 20 000 emplois et habitants.

Le projet prévoit d'accroître la mutualisation des services de transports en commun, de créer un campus à Huningue pour l'enseignement des langues communes aux trois pays, pour permettre le développement de la mobilité et de l'emploi transfrontalier.

Les informations à retenir

- › L'Est de la France est la région la plus active en faveur du développement de l'emploi transfrontalier.
- › Les coopérations transfrontalières de l'Est de la France sont fortement structurées. Il existe plusieurs niveaux de collaborations transfrontalières : supradépartemental et agglomérations.
- › Quatre types d'initiatives peuvent être mises en évidence :
 - des centres d'informations spécialisés dans les questions d'emploi transfrontalier, pour aider les travailleurs et les demandeurs d'emploi français. Ces centres montrent leur efficacité, car l'emploi transfrontalier se développe et les barrières s'amenuisent ;
 - des forums de l'emploi réguliers, qui répondent aux besoins des entreprises en dehors de nos frontières ;
 - des cours de langues proposés aux volontaires à l'emploi transfrontalier (allemand) ;
 - des formations et des passerelles vers l'apprentissage à l'étranger.

Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › La volonté politique réciproque de part et d'autre de la frontière permet des coopérations et des projets ambitieux.
- › Le diagnostic sur les freins à la transfrontalité est primordial pour mettre en place des politiques adaptées aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emplois. Il est nécessaire d'apporter des leviers pour casser les barrières implicites entre deux marchés de l'emploi.
- › L'information et l'accompagnement des usagers et des entreprises sous des bannières uniques et visibles de tous permettent une plus grande efficacité du déploiement des dispositifs en faveur de l'emploi transfrontalier.
- › La régularité, la pérennité des événements ou des dispositifs mis en place permettent de donner de la visibilité aux actions.
- › Les échanges entre partenaires de chaque côté de la frontière sont une condition essentielle permettant une bonne connaissance de l'offre et de la demande d'emploi de part et d'autre.

CONCLUSION

La question de l'emploi transfrontalier est de plus en plus prise en compte par les collectivités concernées. Elles s'attachent à développer des projets de coopération transnationale en faveur de l'emploi.

Malgré tout, de nombreuses barrières existent encore pour favoriser l'emploi transfrontalier, notamment en matière de barrière linguistique ou d'équivalence de diplôme. Toutefois, les territoires transfrontaliers du Nord et de l'Est de la France ont développé des projets à valoriser pour le développement de l'emploi transfrontalier qui profiterait aux habitants des quartiers prioritaires et en renouvellement urbain.

Dans le Nord, les initiatives mises en place se structurent de plus en plus, mais l'absence de l'apprentissage du néerlandais à l'école nuit au développement de l'emploi vers la Flandre même si des initiatives récentes visent à favoriser l'apprentissage du flamand.

Dans l'Est, le benchmark réalisé a permis de valoriser des initiatives innovantes notamment sur l'apprentissage de l'allemand, la structuration de la coopération au service de l'emploi transfrontalier ou sur l'apprentissage de part et d'autre de la frontière. Ces initiatives constituent des opportunités de développement pour la métropole lilloise.

Certains projets en cours ou à venir sur la métropole lilloise constituent des opportunités à saisir pour que l'emploi transfrontalier soit un vecteur d'amélioration de l'emploi dans les quartiers prioritaires :

- › une étude finalisée en janvier 2019 sur l'emploi en Flandre vise à mieux connaître le marché de l'emploi local¹⁴. La correspondance avec les profils des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires ou en renouvellement urbain sera alors nécessaire pour développer l'emploi transfrontalier. Cette étude mobilisant les différents partenaires de l'emploi a mis en lumière 4 leviers d'action :
 - « améliorer l'orientation et la formation pour les demandeurs d'emploi de la MEL » (création d'événements ou de lieux de démonstration sur des secteurs porteurs par exemple),
 - « accompagner le demandeur d'emploi vers l'emploi transfrontalier » (une meilleure communication ou encore des solutions de mobilité doivent permettre de favoriser l'emploi transfrontalier),
 - « surmonter les obstacles administratifs » (la diffusion de l'approche par compétences à la place de l'approche par métiers doit améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi de la MEL),
 - « obstacles culturels » (le développement d'« une stratégie Flandre » pour l'apprentissage du néerlandais) ;
- › le développement d'une plateforme mobilité portée par la MEL. En fonction de sa structuration, elle pourra être un point d'appui à la mobilité notamment pour les habitants et demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires. La question de la mobilité transfrontalière pourrait y être renforcée ;
- › la nécessité de développer des échanges de part et d'autre de la frontière a été mise en évidence. Les « rencontres de concertation de proximité », portées par l'Eurométropole, visent à favoriser les échanges entre bourgmestres du côté de la Belgique et maires du côté de la France. La thématique de l'emploi transfrontalier pourrait être une thématique propice à l'organisation de rencontres.

¹⁴- Rapport final « Etude sur l'emploi en Flandre Occidentale dans une métropole transfrontalière », MOT et WES, Janvier 2019.



Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

 [adulm59](https://www.facebook.com/adulm59)

 [ADULM59](https://twitter.com/ADULM59)

 [adulm](https://www.linkedin.com/company/adulm)